



4821 Débat logement
Dépôt : M. Jacques-Yves Henckes
19.03.2003



MOTION

La Chambre des Députés

- considérant que la durée excessive des procédures administratives d'élaboration des plans d'aménagement du territoire réduit l'offre de projets de construction d'immeubles, est la cause de frais importants qui sont répercutés sur le prix des constructions ;
- considérant qu'il y a donc lieu de raccourcir ces délais ;

demande au Gouvernement

- d'organiser des réunions de la commission de l'aménagement du territoire au moins trois fois par semaine ;
- de raccourcir les délais prévus par la loi ;
- d'assurer le caractère contradictoire des réunions de la commission de l'aménagement du territoire de sorte à permettre aux parties concernées (Etat, Commune, promoteur) de réduire les procédures administratives.

J.Y. Henckes

F.Greisen

A. Jaerling

J.Colombera

R. Mehlen